

OLIVIER THOURET

GAEC DES HELIANTHES
FROMAGES DE CHEVRES EN AB



En quelques chiffres :

- 3 UTH
- SAU : 71 ha
 - 6 ha de céréales
 - 64 ha de prairies (dont 10 ha de prairies temporaires)
 - 1,5 ha de landes/bois
- 30 chèvres
- 45 vaches limousines
- 20 porcs
- 200 poules pondeuses

Pourquoi vous installer en Limousin ?

« Je me suis installé suite à un long temps de réflexion. J'ai terminé ma formation agricole en 1992 et j'ai surtout travaillé dans le milieu associatif, entre autre en lien avec le milieu rural et l'international. Je souhaitais que mon installation n'ait pas uniquement un objectif de production, mais aussi une visée d'animation du territoire et d'animation sociale. C'est en répondant à un appel à candidatures proposé par VASI Jeunes que je suis arrivé en Limousin. J'ai choisi l'élevage de chèvres en raison de la qualité des terres. C'était aussi une diversification par rapport aux activités agricoles déjà présentes sur la ferme d'Anne et Jérôme, avec qui je me suis associé. On a fait appel à Terre de Liens pour l'acquisition de la propriété. La labellisation bio s'est faite car Anne et Jérôme travaillaient déjà en bio dans la pratique. De plus, c'était conforme au bail rural environnemental demandé par Terre de Liens. L'installation en association était une réelle volonté : pour avoir du matériel en commun et pour s'entraider sur ce GAEC particulier, et où nous avons tous la volonté que notre activité agricole soit support pédagogique pour VASI Jeunes. »

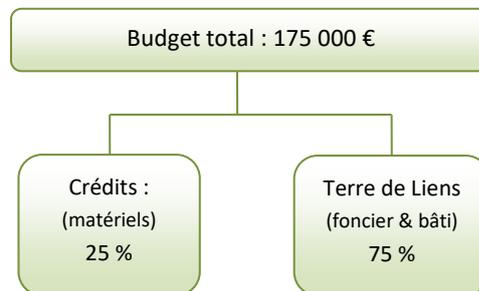
Les étapes du parcours à l'installation et le financement du projet

2008 : Réponse à l'appel à projets de VASI Jeunes

2008 - 2009 : Réalisation d'un Certificat de Spécialisation en AB (Rennes)

2009 - 2011 : Travail dans des fermes et notamment chez Anne et Jérôme Orvain (futurs associés) en tant qu'adjoint d'exploitation

1^{er} avril 2011 : Création du GAEC en conversion AB et installation officielle d'Anne et Olivier comme chefs d'exploitation



	Avantages	Difficultés	Solutions trouvées
Formation et Parcours professionnel	Bonnes méthodes, formation en AB. Parcours dans le milieu associatif enrichissant	Passer de la théorie à la pratique	Travail dans des fermes pendant 1 an et demi avant l'installation Apprentissage continu
Financement	Foncier en location à Terre de Liens	+ de 40 ans : pas le droit à certaines aides	Mutualisation des aides perçues via l'installation d'Anne
Foncier	Choix éthique et financier de passer par Terre de Liens	Rechercher des cotisants Manque de foncier pour l'autonomie	
Bâti	Présence de nombreux bâtiments	Bâtiments anciens, peu fonctionnels	Aménagement des bâtiments anciens (entraide,...) Construction d'un futur bâtiment
Matériel	Matériel en GAEC	Obligation d'achat de matériel neuf via les prêts aidés	Recours à l'investissement
Commercialisation	Vente à 90% en vente directe	Faire son listing de clients	Appuis sur les réseaux locaux (VASI Jeunes, MRJC,...) Projet de vente via un magasin de producteurs en cours de création
Insertion	Bonne dynamique associative locale Chaque associé a une production définie sur la ferme	Projet atypique qui reçoit un accueil tranché	Intégration dans les réseaux dès l'installation

Fonctionnement de l'activité en 2011

Appréciation sur la viabilité de l'activité

« Nous poursuivons la première année de démarrage du GAEC, cela semble viable. La question de la viabilité sur la ferme se pose avec la charge de travail qui risque d'augmenter. »

Perspectives d'avenir

Construction d'un bâtiment d'élevage et d'une fromagerie.
Intégration d'une associée supplémentaire sur le GAEC.
Développer l'autonomie en acquérant 10 ha de terres.

Conseils aux porteurs de projet

« Ne pas hésiter à se mettre en réseau.
Réfléchir le plus possible aux circuits courts pour la vente et les achats. »

Réseau professionnel

Adhérent à :

- Confédération paysanne
- ARDEAR
- GABLIM
- Terre de Liens
- Certipaq (label AB)

Intrants

Céréales,
pailles,
semences,
fioul

Production

Fromages de chèvres,
viandes de chevreaux,
veaux, bœufs, porcs,
œufs, poules au pot

Commercialisation

Vente directe 90%
livraisons et vente en
magasin de producteurs
(fromages)
Coopérative 10%
vaches

ZOOM SUR UNE ETAPE DE L'INSTALLATION

L'INSTALLATION VIA TERRE DE LIENS

Je connaissais Terre de Liens comme militant et j'ai eu l'opportunité de m'installer via cette association.

D'abord, le projet de fonds de Terre de Liens me motivait : c'est défendre l'idée que la terre est un bien commun, ce n'est pas un outil de spéculation. J'ai un bail de carrière : tant que je n'arrête pas, je suis bailleur du foncier de Terre de Liens. Par contre, quand j'arrête, je prends l'engagement de partir pour qu'un autre paysan s'installe. C'est une certaine originalité : je ne m'installe pas uniquement pour moi mais pour celui qui arrivera après moi.

Puis, s'installer avec Terre de Liens c'est un sacré soutien. Dans mon installation, cela fait un apport de 100 000 €. Si j'avais fait un prêt de ce montant, mes annuités auraient été bien supérieures à la location que je paye tous les ans. D'après l'accord que j'ai avec Terre de Liens, je dois trouver 100 % d'apporteur de parts, plus 30% pour permettre un taux de renouvellement. Un apporteur de parts est une personne qui soutient financièrement un projet de Terre de Liens. Pour obtenir la somme nécessaire j'en parle autour de moi, je mobilise mon réseau.

Je trouve ce projet vraiment pertinent : plus il y aura de porteurs de projet qui passeront par Terre de Liens, plus on posera la question de l'appartenance et de l'utilisation du foncier. Le facteur limitant est le nombre d'apporteurs de parts. Pour eux, c'est une vraie démarche de solidarité car c'est une forme d'épargne, mais non rémunérante.

Enfin, s'installer via Terre de Liens permet aussi de créer un réseau autour de son installation. Les apporteurs de parts peuvent m'aider sur la ferme ou devenir des clients potentiels.

Plus d'infos sur Terre de Liens : voir fiche technique n°3 et www.terredeliens.org

Pour plus d'informations ...

